



RAPPORT MORAL MNE 2015

Chers adhérents, chers partenaires, mesdames messieurs les élus et les représentants de l'état

Le rapport moral est l'occasion de faire le point sur notre association et sur la protection de la nature et de l'environnement.

S'il fallait se souvenir des faits marquants de 2015, lesquels vous viendraient à l'esprit ?

Pour MNE, l'équipe du conseil d'administration et des salariés a retenu 3 événements :

- Notre installation dans un local pérenne et notre ancrage dans la vie locale à Louverné. C'est une étape nouvelle pour MNE.
- La parution de l'atlas des papillons de la Mayenne, un ouvrage remarquable scientifique et pédagogique, esthétique montrant la richesse de notre patrimoine et sa fragilité avec la perte de 40% des espèces. Merci aux naturalistes auteurs et à vous tous qui avez contribué à la connaissance.
- Les sites « Sur le chemin de la nature » dépassent 100 ha de nature dédiés à la sensibilisation des enfants et du grand public et préservés des pesticides

Nous soulignons l'importance de notre projet associatif dont c'était la première année. Il constitue un guide, des repères essentiels : le cap est fixé et clair et vous pourrez apprécier l'ensemble du rapport d'activités au regard des ambitions de ce projet.

2015 c'est aussi :

- L'installation en Mayenne d'une espèce emblématique le Faucon pèlerin ; cette espèce avait failli disparaître de France dans les années 70 !
- La création du Conservatoire des espaces naturels de la région pays de la Loire
- L'adoption le 30 octobre du schéma régional de cohérence écologique que nous avons dû soutenir.
- La COP 21 à Paris avec un accord peut-être insuffisant mais essentiel pour l'avenir de l'humanité.

Cette année inciterait-elle à l'optimisme ? 2015 serait-elle une année clé pour la biodiversité ?

Ne serait-ce « L'arbre qui cache la forêt » ?

L'impact de notre association est-il suffisant face aux groupes industriels, face aux évolutions de l'agriculture dans un contexte de crise ?

Notre projet est-il adapté aux évolutions rapides de l'économie et de la société ? Loi Notre, évolution des compétences des collectivités, réorganisation des intercommunalités, PLUI en projet, Loi sur la biodiversité en discussion ?

Nous sommes naturellement optimistes mais 2016 doit être une nouvelle année de **Vigilance !**

Vigilance

- Vis-à-vis des valeurs que nous défendons : biodiversité, protection des espèces menacées et de notre patrimoine naturel.
- Vis-à-vis de la sauvegarde des espaces naturels, haies, bocages, zones humides et de la consommation des terres agricoles pour lesquels La Mayenne a déjà beaucoup donné au regard de l'urbanisation, des voies de communication, des parcs industriels commerciaux et artisanaux.
- Vis-à-vis des pollueurs industriels, agricoles : épandage, pollution des rivières, des zones humides et des sédiments.
- Vis-à-vis du développement nécessaire des énergies renouvelables mais pas à n'importe quel prix
- Vis-à-vis de la reconnaissance des associations de protection de la nature, de leur expertise et de la valorisation des données
- Vis-à-vis des financements de notre Association face à nouvel horizon politique via des économies et restrictions budgétaires.

Cette vigilance fait appel à vous tous. Votre soutien, votre participation doivent permettre à MNE :

- d'enrichir la connaissance de la biodiversité et du patrimoine naturel en lien avec tous nos partenaires dont la coordination régionale LPO

- de participer aux concertations qui commencent sur les PLUI sur tous les territoires de la Mayenne, à condition que ces concertations nous soient ouvertes
- de participer aux différentes Commissions CODERST, commission des sites et paysages, commission des carrières, commission de Suivi de Sites (CSS), Aprochim, Lafarge, Séché Environnement) ... etc en étroite liaison avec FNE Pays de la Loire et FE 53.

Cet appel à votre engagement est aussi l'occasion de remercier avec émotion, 2 administrateurs qui cessent leur fonction lors de cette assemblée générale pour des raisons personnelles mais qui continueront à être des relais actifs de MNE là où ils sont : **Denis Laugaro et Mathurin Carnet.**

Leur engagement a permis de faire de MNE ce qu'elle est aujourd'hui. Il a été donc essentiel et nous avons tous apprécié le chemin parcouru avec eux.

MNE leur doit beaucoup et le plus grand remerciement que nous pourrons leur offrir ce sera de prolonger leur action en participant au renouvellement de MNE.

C'est notre dernière vigilance pour 2016

Pour MNE, Benoît Duchenne, co-président et Jacques Delaunay, administrateur